

AR Prefecture	RETRAIT DE PERMIS DE CONSTRUIRE
024-212402564-20260105-RE PC2425624D03-AI Reçu le 05/01/2026	DETACHE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE
COMMUNE DE MARSAC-SUR-L'ISLE	

Demande déposée le 29/12/2025,

N° PC 024 256 24 D0003

Par :	SCI LES MINZACS
Représenté(e) par :	ROUZEAU JULIETTE
Demeurant à :	21 ROUTE DE LA RIVIERE 24600 COMBERANCHE ET EPELUCHE
Sur un terrain sis à :	16 IMPASSE DE L'ARTISANAT 24430 MARSAC-SUR-L'ISLE
Cadastré :	256 AL 929
Superficie :	1 592 m ²
Nature des Travaux :	REHABILITATION D'UN ENTREPOT EN SALLE DE SPORT

LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE de MARSAC-SUR-L'ISLE,

VU l'article L.424-5 du Code de l'Urbanisme ;

VU le permis de construire PC 024 256 24 D0003 délivré en date du 08/04/2024 ;

VU la demande de retrait déposée par la SCI LES MINZACS, représentée par MM. ROUZEAU JULIETTE, le 29/12/2025 ;

CONSIDERANT qu'aucune Déclaration d'Ouverture de Chantier n'a été déposée ;

CONSIDERANT qu'aucuns travaux n'ont été entrepris sur le terrain susvisé ;

ARRÊTE

Article 1 Le permis de construire susvisé est RETIRE.

Fait à MARSAC-SUR-L'ISLE
Le 05/01/2026

Par délégation du Maire,
Jean-Marie MAIRE
Adjoint délégué à l'Attractivité
et aux Travaux

